

# Rapport annuel 2025

**Association romandes  
des logopédistes diplômé·e·s  
Avril 2026**



Le Comité stratégique 2025. De gauche à droite: Anne-Catherine Migy, Emilie Boffard, Anaïs Favre, Stéphane Jullien, Christelle Brahier.

# Éditorial

# Éditorial

Écrire un édito alors qu'on n'est pas journaliste ; pas simple, bien qu'on soit censé savoir manipuler les mots ! C'est un peu comme vouloir parler d'engagement alors qu'on s'apprête à quitter notre fonction.

Ce sentiment d'imposture, nous sommes nombreuses et nombreux à le connaître : c'est celui qui fait parfois renoncer au premier pas, freiné par le manque de temps, la crainte de ne pas être à la hauteur ou l'impression que les enjeux nous dépassent... Et puis finalement, on se lance, car il y a une envie quelque part de contribuer à l'histoire collective de la logopédie en Suisse romande, de défendre ce métier passionnant, de garantir sa qualité, de le développer... ou de se lancer de nouveaux défis !

Car l'engagement est un mouvement fluide : certains restent solidement ancrés par conviction, garantissant un rôle de capitaine de navire. D'autres voguent et vont et viennent selon les aléas de la vie.

L'engagement est aussi multifacette : il ne se résume pas à une participation active au sein d'un comité, d'une Commission ou d'un Groupe de travail. Il commence par des actes simples

mais cruciaux : mettre à jour son statut de membre pour garantir la précision de nos données, participer aux Assemblées Générales des sections pour garantir le quorum et soutenir les comités cantonaux, répondre à des sondages du Secrétariat général, faire remonter des idées ou des remarques, donner sa voix aux Porte-Parole lors de l'AD, penser sa pratique afin de respecter le Code de Déontologie et les lignes directrices, etc. Certes, ces actions et ces rendez-vous ne sont pas toujours synonymes de divertissement, nous prennent beaucoup d'énergie, mais ils sont le socle de notre démocratie associative. Ils garantissent des prises de décision cohérentes, une forte cohésion et une valorisation de la logopédie auprès de nos patients et partenaires, mais aussi au niveau politique.

Et enfin, l'engagement permet de s'offrir un espace de réflexion qui dépasse les murs de nos cabinets ou de nos institutions, mais qui vient contribuer à enrichir et affiner nos pratiques.

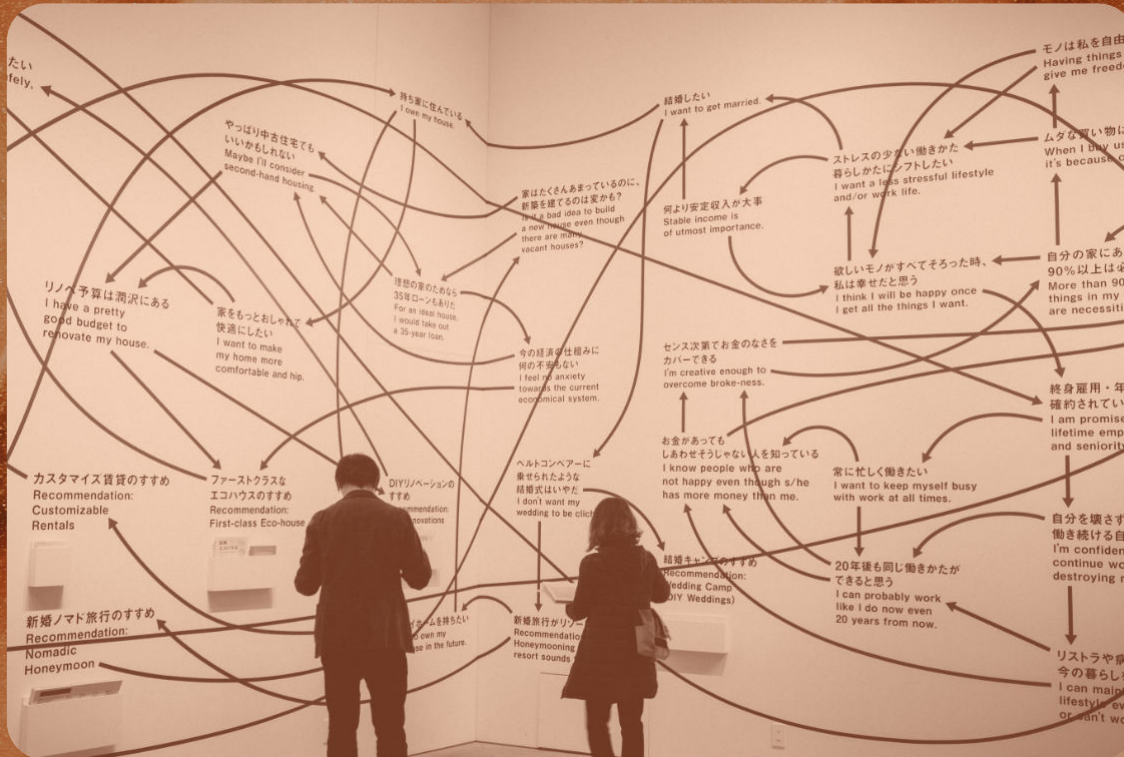
Et si la reconnaissance de cet engagement n'est pas toujours une contrepartie financière immédiate appréciée, elle se traduit par : une

protection concrète de nos conditions de travail, des ressources importantes mises à disposition pour faciliter et enrichir nos pratiques, des formations organisées et pensées pour les membres.

Pour soutenir cette dynamique, notre association évolue sans cesse. Non pas pour effacer nos identités, mais pour que les questions récurrentes et les dossiers administratifs lourds soient gérés de manière commune et efficace. Car l'ARLD est multiple et doit garder la proximité et les spécificités cantonales — tout en renforçant notre voix au niveau politique et sanitaire (FSLO, AFILO, ESLA).

Mais pour tout cela, nous avons besoin de vous ! Alors un grand merci à toutes et tous les membres qui s'engagent déjà à tous les niveaux : merci pour vos petits gestes ou vos nombreuses heures dédiées à l'ARLD ! Et pour les autres, lancez-vous, il y a de la place pour tout le monde ! La logopédie a besoin de chacune et chacun d'entre vous pour rester une profession forte, reconnue et unie.

**Pour le comité stratégique,  
Émilie Boffard**



# Réalisations

Au cours de 2025, le Secrétariat général, les Groupes de travail et les Commissions ont conduit de nombreuses actions en Romandie. Cette section en dresse un aperçu partiel. **L'ARLD remercie sincèrement toutes les personnes engagées dans ces réalisations.**

# Communication, coordination et défenses

---

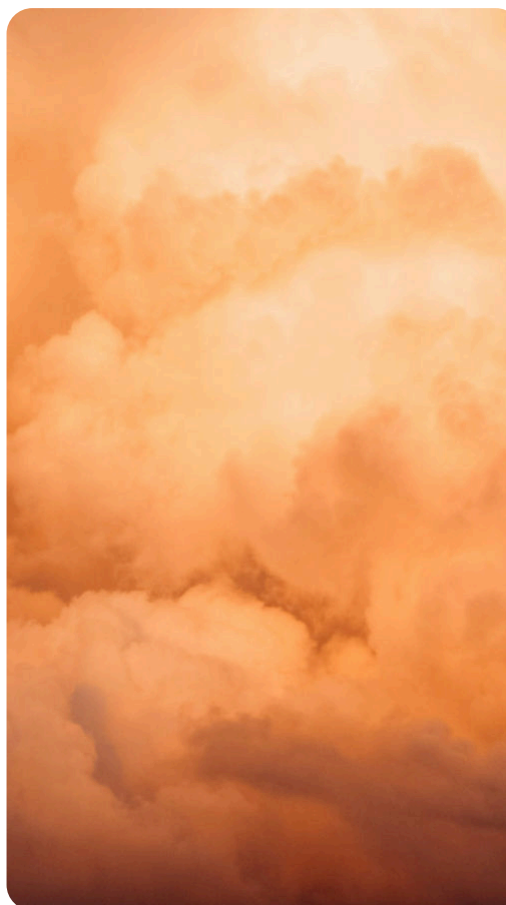
## Webzine Langage & Pratiques

Le projet de transformation de la revue Langage & Pratiques en webzine a abouti début 2026, l'essentiel du travail ayant été réalisé en 2025 en collaboration avec l'agence Inetis. Ce passage au format numérique répond à la volonté de proposer une publication plus accessible, mieux référencée et adaptée aux usages actuels. Il a impliqué une réorganisation de la Commission de rédaction, l'adaptation des processus éditoriaux et la définition de l'architecture et des modalités de publication du webzine.

---

## Journée de la logopédie – brochure numérique

Dans le cadre de la Journée de la logopédie 2025, la brochure « Comment aider votre enfant à développer son langage dès la naissance » a été actualisée et proposée dans un format numérique enrichi. Ce travail a été mené par le GT Prévention, qui a adapté le contenu existant et intégré de nouvelles informations ainsi que des vidéos explicatives. Cette version modernisée offre aux parents et aux professionnel·le·s un support interactif et facilement diffusable pour soutenir le développement du langage dès les premiers mois de vie.



---

## Ressources au sein du Secrétariat général

La fin de l'année a été marquée par une absence au sein de l'administration, entraînant le report de certains projets. Afin de garantir une clôture des comptes rigoureuse, la comptabilité a été externalisée. Cette solution, d'abord provisoire, est susceptible d'être reconduite durablement.

---

## Échanges intercantonaux

La Plateforme Intercantonale (PIC) s'est réunie à quatre reprises en 2025, en visioconférence et en présentiel, autour de thématiques centrales pour la profession : les séances manquées non facturables, les thérapies de groupe et groupes de parents, le format des PIC, et la collaboration entre logopédistes et partenaires. Ces échanges ont permis de dégager des pistes concrètes, dont l'élaboration d'une FAQ juridique sur les séances manquées et une évolution du fonctionnement des PIC dès 2026.

---

## FSLO – Fédération suisse des logopédistes

Le nouveau site internet de la FSLO est désormais en ligne et centralise l'ensemble des informations relatives à la fédération. Sophie Bozzotti a rejoint la représentation de l'ARLD au sein du comité de la FSLO, aux côtés de Joëlle Pitteloud.

# Formation et qualité

---

## Supervision professionnelle et standards de qualité ARLD

L'ARLD a élaboré et adopté un document de recommandations définissant les critères pour être reconnu·e comme superviseur·euse en logopédie. Ces standards précisent les exigences minimales en termes de diplôme, d'expérience professionnelle et de compétences cliniques et relationnelles, ainsi que le tarif recommandé. Ils visent à garantir une supervision de qualité et à harmoniser les pratiques en Suisse romande, en s'appuyant sur les critères en vigueur aux Universités de Genève et de Neuchâtel.

---

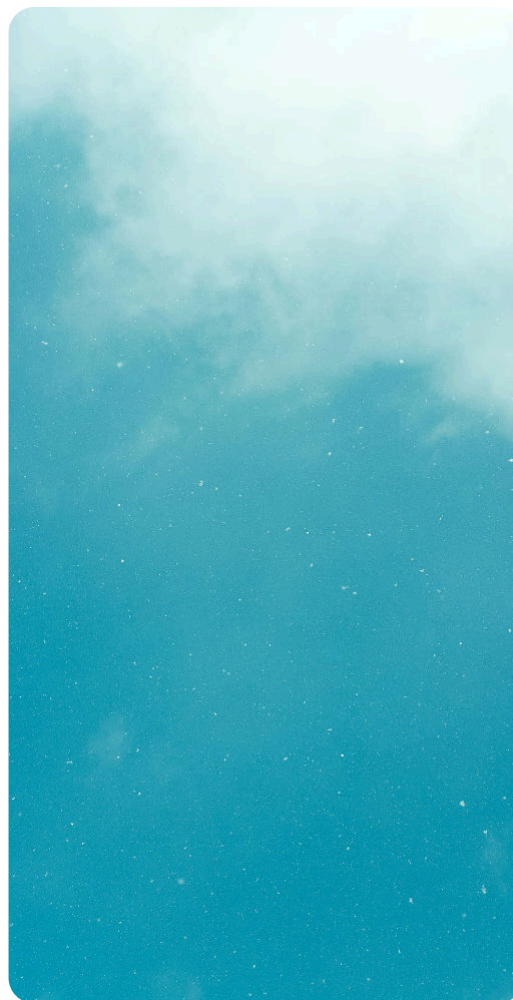
## Lignes directrices

L'ARLD a actualisé une ligne directrice existante portant sur les troubles pris en charge en logopédie, et en a développé une nouvelle : "Bilans logopédiques dans le cadre de mesures d'aménagement dans une perspective de compensation des désavantages". Ces documents visent à soutenir les membres dans leur pratique, en clarifiant les critères de qualité et les recommandations applicables dans différents contextes cliniques.

---

## Programme de formations 2026

La Commission de formation permanente et le Secrétariat général ont planifié 14 formations couvrant un large éventail de thématiques, proposées en présentiel, en visioconférence et en e-learning, dans plusieurs villes romandes. Plusieurs formations ont été doublées ou triplées pour répondre à la forte demande. Dès l'ouverture des inscriptions, la majorité des formations ont été rapidement complètes, témoignant de l'intérêt et de la pertinence des contenus proposés.



---

## SOUTIEN POUR LES LOGOPÉDISTES FACTURANT À L'ASSURANCE OBLIGATOIRE DES SOINS

---

### Deux guides pratiques

L'ARLD a élaboré deux guides pratiques pour accompagner les membres dans leurs démarches administratives liées à la LAMal : l'un présentant les étapes pour obtenir un numéro RCC et adhérer aux conventions tarifaires, l'autre apportant des repères en cas de changement de situation professionnelle.

---

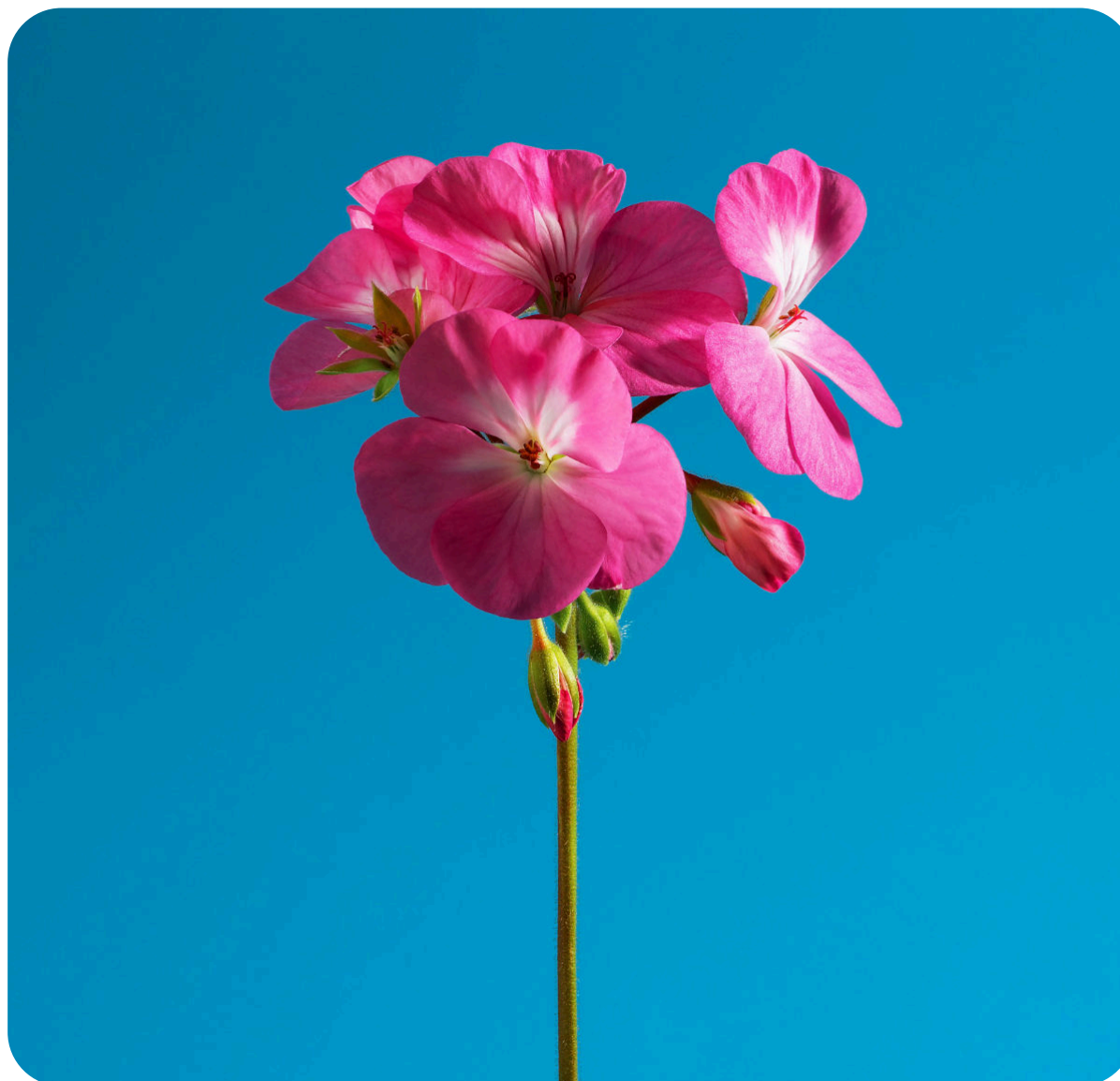
### Soirée d'échange sur le rapport adulte, tarif et qualité

La deuxième soirée d'échange pour les logopédistes facturant à la LAMal a permis de présenter et discuter les mesures de développement de la qualité, les négociations tarifaires et le rapport sur les prestations ambulatoires pour les patient·e·s adultes, élaboré par le GT Adultes.

## Remerciements aux commissions et groupes de travail

L'ARLD exprime sa gratitude à toutes les personnes engagées dans les commissions et groupes de travail. Leur expertise bénévole est essentielle à la vie de l'association.

- **Commission de formation permanente** : a proposé une offre riche et diversifiée pour l'année 2025-2026, couvrant différentes tranches d'âge de patientèle et des thématiques variées, en présentiel, visioconférence et e-learning.
- **Commission de déontologie** : a finalisé et publié une FAQ déontologique mise en ligne en février-mars 2025, constituant un outil de référence pratique pour les membres.
- **Commission des finances** : a assuré un suivi rigoureux des comptes et contribué à la planification budgétaire, garantissant une gestion financière transparente et maîtrisée.
- **GT Prévention** : a achevé son mandat fin 2025 avec la finalisation de la version numérique de la brochure « Comment aider votre enfant à développer son langage dès la naissance », offrant un outil de prévention accessible au grand public.
- **GT Adultes** : a achevé son mandat fin 2025 après un important travail de récolte et d'analyse de données sur la logopédie ambulatoire, fournissant une base de connaissances solide pour éclairer les futures réflexions stratégiques de l'association.
- **Commission de rédaction de Langage & Pratiques** : s'est réorganisée et a adapté ses méthodes de travail pour préparer le lancement du webzine autour du thème du partenariat, prévu pour début 2026.





# Les cantons

En 2025, les sections cantonales de l'ARLD ont mené de nombreuses actions pour défendre et soutenir la profession au niveau local. Leurs engagements varient selon les contextes cantonaux, du dialogue avec les autorités à l'organisation d'événements pour les membres. Cette section en présente un aperçu partiel, pour illustrer la diversité de leur travail et leur contribution à la logopédie en Suisse romande.

## Berne

### Collaboration avec l'OECO (Office de l'école obligatoire et du conseil)

Le comité a fait part des inquiétudes à propos de la gestion de la patientèle des cabinets indépendants et des listes d'attente conséquentes des services de logopédie scolaire auprès de la responsable de l'enseignement spécialisé du canton. De plus, le passage de la logopédie indépendante à la logopédie en milieu scolaire pour les patients qui entrent à l'école a mis en évidence de nombreux défis organisationnels. Il ressort de cette collaboration davantage de flexibilité et une procédure simplifiée pour la poursuite des suivis des enfants d'âge scolaire au sein des cabinets indépendants.

### Courrier aux pédiatres

Dans un but de prévention, nous avons rédigé une lettre pour les pédiatres francophones qui explique les changements survenus avec la loi REVOS. Elle insiste sur l'importance de la prise en charge précoce des enfants préscolaires ainsi que sur les délais à respecter pour la mise en place de mesures spécialisées en vue de l'entrée à l'école. Elle est accompagnée de flyers de l'ARLD ainsi que d'une liste des logopédistes indépendant·es. Le but est de sensibiliser les pédiatres à l'envoi rapide en logopédie des enfants présentant des signes de difficultés communicationnelles et/ou langagières.

### Désaccord sur la nouvelle convention tarifaire

Le 21 octobre 2025 ont eu lieu les négociations tarifaires 2026 pour les logopédistes indépendantes, en présence de la DSSI (organe décisionnaire pour la logopédie 0-4 ans et 16-20 ans), de l'ARLD-BE et de Logopädie Bern. Malgré les revendications, la DSSI n'a proposé qu'une augmentation du forfait bilan (de 390 à 500 CHF) sans augmentation du tarif horaire. De plus, lors de la réunion, la DSSI a informé qu'il n'y avait pas de marge de négociations, le budget ayant été validé le 20 octobre 2025. Les négociations étant impossibles et les revendications n'ayant pas été entendues, il a été décidé par Logopädie Bern, avec le soutien de l'ARLD-BE, de ne pas signer la convention tarifaire pour 2026. Une demande de négociation au début de l'année 2026 pour 2027 a été demandée.

### Conférence sur l'utilisation de l'IA en logopédie

Lors de l'AG, nous avons proposé à nos membres une conférence autour de l'utilisation de l'intelligence artificielle en logopédie. Elle a été réalisée et présentée par Lana Zeroual, membre du comité. Ce moment, ainsi que l'apéritif ont été appréciés par les membres présent·es.

## Fribourg

### Liens avec le SESAM

Les logopédistes indépendantes du comité ont rencontré la logopédiste du SESAM à quelques reprises pour discuter des points actuels les concernant. Par ailleurs, 2 groupes de travail menés par le SESAM ont avancé dans leur mandat durant cette année 2025 :

- COPIL 2031: l'ARLD-FR, représentée par 2 de ses membres, participe au groupe mené par le SESAM pour la transition 2031. Les intérêts des logopédistes y sont défendus.
- Liste d'attente : 2 membres de l'ARLD-FR ont participé à un groupe de travail dirigé par le SESAM dans le projet de mise en place de listes d'attente répertoriées chez les logopédistes indépendant·es.

### Prévention

Nos groupes de travail s'occupent des liens avec les partenaires de la petite enfance et de projets de développement de la prévention dans le canton, en lien avec le SESAM.

Depuis le mois de novembre 2025, le SESAM rembourse les actes de prévention pour prévenir les troubles du langage et de la communication chez les enfants en âge préscolaire. Ces actes de prévention sont effectués par les logopédistes indépendants et ils sont pour le moment réservés aux parents qui s'inquiètent du développement langagier et communicationnel de leur enfant.

### Dotations logopédiques dans les institutions

Le comité a proposé un sondage pour évaluer la situation des dotations logopédiques dans les institutions fribourgeoises. Après une année scolaire 2024/2025 tendue, plusieurs institutions ont reçu des dotations supplémentaires mais la situation reste à surveiller.

### Loi sur la pédagogie spécialisée - 2031

Un groupe de logopédistes du canton s'est réuni pour réfléchir aux actions à mener dans le but de défendre au mieux l'accès à des soins logopédiques équitables et de qualité, en vue de la mise en œuvre de la loi sur la pédagogie spécialisée en 2031. Lionel Ricou a été sollicité dans ce but et des actions ont débuté début 2026.

## Genève

---

### Défense de la profession : 10.000 pour notre pétition et celle des thérapeutes en psychomotricité

- Décision validée en AG de lancer une pétition (avril 2025)
- Pétition envoyée à la population dénonçant la situation actuelle de la logopédie à GE : tarifs bloqués depuis 16 ans, 25% du travail non rémunéré, perte d'attractivité du métier, délais d'attente inacceptables.
- Négociation de la Directive d'application du RPSpec (juin 22) et de la réorganisation de la logopédie à GE (crédit-temps) avec le DIP (Instruction Publique)
- Travail de l'unité logopédique du canton (interdépendance des exercices en salariat, en indépendant et mixte)
- Groupe adultes : rencontre des responsables d'EMS

### Prévention / Emergence précoce du langage

- Poursuite du pilote : 7 logopédistes en crèches, et négociation du cahier des charges avec le Service de la Petite Enfance de la Ville de Genève.
- Nous avons concouru et gagné la subvention de la DSM (Santé) pour répliquer notre programme Parler pour Grandir, des ateliers gratuits parents-enfants existant depuis 3 ans – en cours d'organisation
- 16 demi-journées de formations aux enseignants du DIP (Instruction publique) et associations de répétiteurs
- Participation aux Forums des 1.000 premiers jours

## Jura

---

En 2025, le comité de l'ARLD-Jura a poursuivi un engagement soutenu dans un contexte institutionnel exigeant, marqué par des enjeux importants en matière de conditions d'exercice, de reconnaissance professionnelle et de besoins croissants de la population.

Le comité s'est réuni régulièrement afin d'assurer le suivi des dossiers prioritaires, la coordination des actions menées au niveau cantonal et romand, ainsi que le relais des préoccupations du terrain auprès des autorités compétentes. Les échanges avec le Service de l'enseignement ont occupé une place centrale, notamment autour des procédures administratives, des crédits-temps, des critères d'accréditation, de la facturation mensualisée testée en lien avec le canton et de la situation particulière du transfert des logopédistes de Moutier.

L'année 2025 a été marquée par un engagement politique renforcé, porté par le groupe de travail « **Revalorisation de la logopédie** ». Le temps fort de l'année a consisté en une action politique structurée comprenant un sondage adressé à l'ensemble des candidat·es au Parlement et au Gouvernement jurassiens, ainsi que l'organisation d'un débat public en septembre 2025. Ces démarches ont permis d'interroger les positionnements politiques sur les enjeux de la logopédie et de rendre visibles les problématiques centrales de la profession : listes d'attente, prévention, heures non facturables, charge administrative et attractivité du métier. Elles ont contribué à renforcer la visibilité de la profession et à positionner l'ARLD-Jura comme interlocuteur professionnel engagé et crédible.

Enfin, plusieurs thématiques transversales se sont renforcées au cours de l'année, notamment la prévention précoce, la logopédie adulte et la collaboration entre acteurs publics et privés. Ces axes constituent des priorités pour les années à venir.

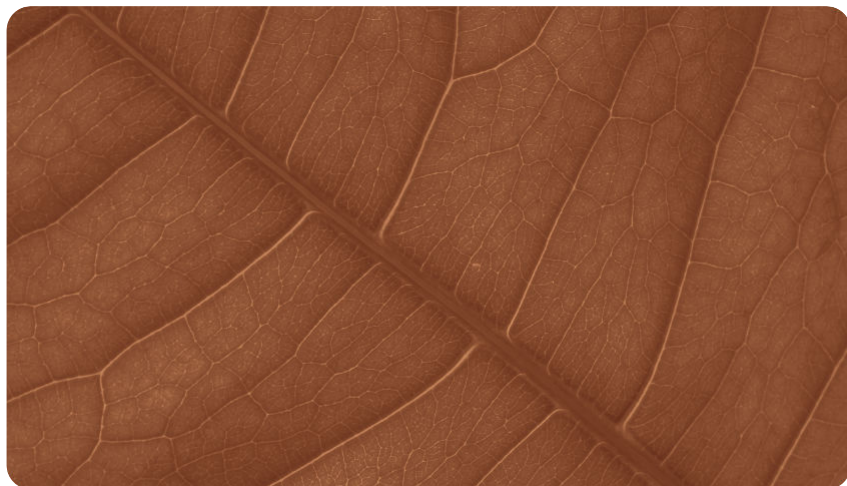
## Neuchâtel

Au cours de l'année écoulée, l'activité de la section neuchâteloise de l'ARLD s'est principalement concentrée sur la poursuite, comme convenu fin 2024, de la négociation tarifaire avec l'état, après une première adaptation à l'IPC dès janvier 2025.

Un accord de principe prévoyant, sous réserve des processus budgétaires cantonaux, une augmentation graduelle du tarif sur une période de trois ans a été obtenu fin 2025. Cette évolution progressive du tarif est une reconnaissance par l'Etat de l'évolution de la profession et de l'augmentation des actes non-facturables. Nos revendications ont également abouti à l'organisation d'un groupe de travail réunissant l'ARLD NE, les directrices des centres publics et l'OES.

Visant une plus grande flexibilité dans les prises en charge. Nous soulignons le bon accueil qui a été fait à nos demandes et une volonté partagée de dialogue, de co-construction et d'amélioration durable du dispositif cantonal.

Le comité sera renouvelé en grande majorité à la prochaine AG, des candidats ont été recrutés et entreront en fonction fin avril.



## Vaud

### Conventionnement 2029 : un GT et une soirée d'échange

La convention entre les logopédistes indépendant.es (LIC) et l'Etat devra être renouvelée début 2029 et donc renégociée entre 2027 et 2028.

Un nouveau groupe de travail, le GT Données, se donne comme mission de définir et collecter les chiffres nécessaires à cette démarche. Le GT a notamment élaboré et testé un document à remplir par les LIC afin de mettre en évidence le manque à gagner de leur pratique quotidienne. Ce formulaire sera bientôt proposé aux membres volontaires. Lors d'une soirée «On est PaRé» en février 2025, les membres étaient invité.e.s à énoncer tous les points pertinents afin de nourrir les négociations avec la DPPLS, dans le but d'améliorer la pratique et de diminuer la charge administrative. Cette soirée a également permis au GT Données d'identifier certaines informations à cibler dans le formulaire sus-mentionné.

### Logopédie et politique vaudoise

La logopédie a été présente tout au long de l'année dans les débats du Grand Conseil Vaudois et notre section a été associée, à des degrés divers, à plusieurs de ces démarches parlementaires :

Le Conseil d'Etat a été interpellé concernant les délais d'attente en logopédie par le biais d'un postulat (Mme Bassin, PLR) et d'une question simple (M. Demaurex, V'L). S'il liste différentes mesures déjà prises face à cette question, le CE reconnaît toutefois que la problématique reste d'actualité.

M. Wyssa (PLR) a déposé une question simple concernant l'adaptation des mesures de compensation pour les élèves dys en secondaire 2. Mme Lopez (EàG) a relevé que la logopédie indépendante faisait l'objet d'une coupe au budget 2026 et interpellé le Conseiller d'Etat à ce sujet. Enfin, Mme Misiego (EàG) a demandé par le biais d'une interpellation un état des lieux des salaires des métiers à majorité féminine au sein de l'Administration Cantonale Vaudoise, métiers dont fait partie la logopédie.

Ces différentes démarches parlementaires sont encore en attente d'une réponse ou en cours de discussion (texte renvoyé en commission, ou réponse devant encore être discutée au GC), et devront donc être reprises en 2026.

### Association des pédiatres

Une rencontre entre les pédiatres vaudois et la présidente de l'ARLD-Vaud s'est tenue en automne 2025 dans le but d'échanger les points de vue sur différents enjeux et interactions entre nos professions respectives.

# Valais

---

Comme nous l'avions annoncé lors de la dernière AG, l'année 2025 a été une année plus calme, après le projet dyscalculie qui nous a beaucoup mobilisées en 2024. Nous avons davantage axé cette année sur la recherche de cohésion et sur la transmission d'informations au sein de la section.

## Sortie hivernale au marché de Noël de Sion

Malgré une faible participation la sortie au marché de Noël de Sion a été un moment convivial et chaleureux, marqué par la découverte des stands et l'ambiance festive de Noël. Une réflexion sera menée en AG sur la pertinence d'organiser d'autres sorties récréatives.

## Newsletter

Pour répondre à la demande de nos membres, et dans un souci de transparence, le comité a créé une newsletter, dont le design a été élaboré par une de nos membres. Elle permet de partager des informations utiles et de favoriser les échanges de bonnes pratiques, un espace est réservé aux membres pour proposer du contenu. La première édition a été envoyée début décembre, le rythme d'envoi dépendra de la vie de notre section.

## Projet de formation cantonale

Suite aux demandes répétées de plusieurs membres, le comité est en cours d'élaboration d'un projet de formation cantonale. Nous avons opté pour une formation intitulée « le dessin facile », donnée par Samuel Bruder. Cette initiative, qui se concrétisera en septembre 2026, permettra de développer les compétences créatives tout en renforçant l'union et la cohésion de nos membres.



# Bilan 2025

<b>Actif</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Actif circulant</b>		
<i>Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme</i>		
Caisse	20.45	210.80
Poste	4'870.81	5 698.26
Banque Raiffeisen d'Assens	309'064.88	311 280.00
Banque Raiffeisen d'Assens	57'243.68	57 199.59
<i>Actifs de régularisation</i>		
Actifs transitoires	9'337.50	5 161.10
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>380'537.32</b>	<b>379'549.75</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
<i>Immobilisations corporelles</i>		
Mobilier et installations	1.00	1.00
Machines de bureau et informatique	11'119.94	1.00
Internet	1.00	1.00
Total de l'actif immobilisé	11'121.94	3.00
<b>Total de l'actif</b>	<b>391'659.26</b>	<b>379'552.75</b>

<b>Passif</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		
<i>Passifs de régularisation</i>		
Passifs transitoires	23'462.83	9'173.00
Total des capitaux étrangers à court terme	23'462.83	9'173.00
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		
<i>Provisions et postes analogues prévus par la loi</i>		
Réserve Formation continue	43'750.40	43'750.40
Réserve Sections cantonales	18'000.00	18'000.00
<b>Total des capitaux étrangers à long terme</b>	<b>61'750.40</b>	<b>61'750.40</b>
<b>Total des capitaux étrangers</b>	<b>85'213.23</b>	<b>70'923.40</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital	308'629.35	307 302.98
Résultat de l'exercice	(2'183.32)	1'326.37
Total des capitaux propres	306'446.03	308'629.35
<b>Total du passif</b>	<b>391'659.26</b>	<b>379'552.75</b>

# Comptes d'exploitation 2025

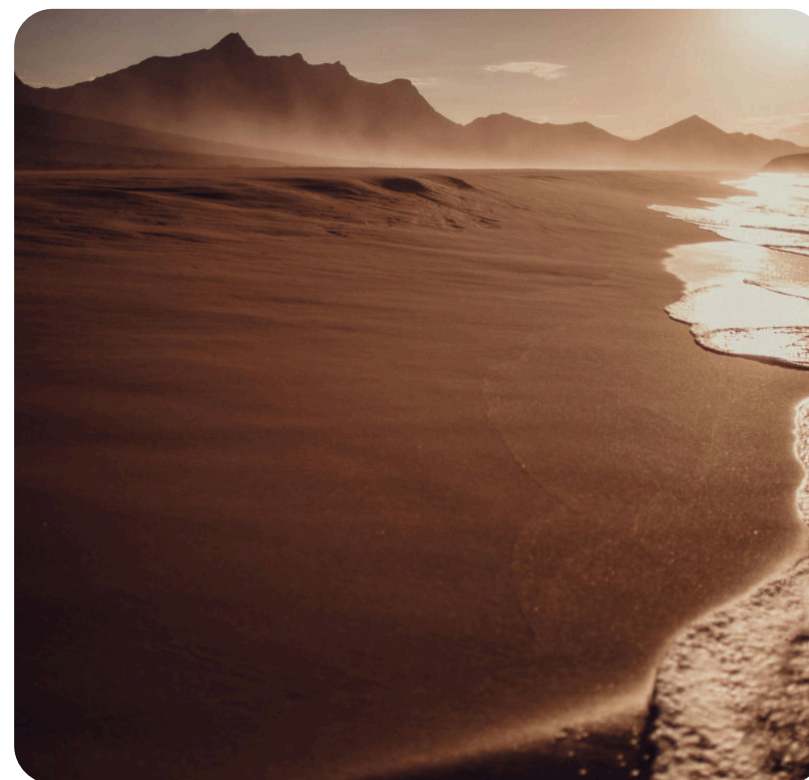
Comptes de résultat	01.01.- 31.12.2025 CHF	01.01.- 31.12.2024 CHF
<i>Produits nets des ventes et de prestations de services</i>		
Cotisations	481'696.15	463'005.00
Cotisations, part VD	12'638.85	11'680.00
Cotisations, part JU 1 et 2	6'100.00	0.00
Langage et pratiques	30.00	815.00
Formation continue	77'658.00	151'382.00
Autres ventes	8'675.07	8'305.00
Prestations externes	4'391.60	13'565.50
<b>Total des produits nets des ventes et de prestations de services</b>	<b>591'189.67</b>	<b>648'752.50</b>
<i>Charges de matériel</i>		
Charges langage et pratiques	(41.80)	(2'826.60)
Charges formations	(40'261.82)	(84'176.98)
Charges manifestations et annonces	(200.00)	(330.00)
Charges sections cantonales	(129'650.00)	(124'440.00)
Charges sections cantonales, part VD	(12'400.00)	(13'240.00)
Charges sections cantonales, part JU1 et JU2	(6'100.00)	0.00
<b>Total des charges de matériel</b>	<b>(188'653.62)</b>	<b>(225'013.58)</b>
<b>Marge brute</b>	<b>402'536.05</b>	<b>423'738.92</b>

## Compte d'exploitation

Comptes de résultat	01.01.- 31.12.2025 CHF	01.01.- 31.12.2024 CHF
<i>Charges de personnel</i>		
Charges salariales (salaires bruts)	(254'845.15)	(261'984.67)
Charges sociales	(48'291.68)	(50'005.50)
Frais comité directeur et secrétariat	(11'534.05)	(12'116.65)
Charges comités et groupe de travail	(9'779.69)	(11'380.25)
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>(324'450.57)</b>	<b>(335'487.07)</b>
<i>Autres charges d'exploitation</i>		
Charges de locaux	(9'844.10)	(9'737.50)
Assurances et taxes	(361.60)	(399.45)
Frais de bureau et d'administration	(1'390.35)	(847.15)
Télécommunications	(457.46)	(762.62)
Cotisations FSLO	(47'500.00)	(27'600.00)
Honoraires fiduciaire, conseil ass., Auditing qualité, coaching	(7'709.40)	(3'779.10)
Honoraires frais juridiques ARLD	(4'937.45)	(486.45)
Frais informatiques et site internet	(5'272.65)	(13'824.05)
Publicité, médias électroniques	(123.93)	(456.39)
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>(78'175.53)</b>	<b>(57'892.71)</b>

Comptes de résultat comparés des exercices	01.01.- 31.12.2025 CHF	01.01.- 31.12.2024 CHF
Résultat avant amortissements, variation des provisions, charges et produits financiers, exceptionnels, uniques, hors période et impôts directs	(90.05)	30'359.14
<i>Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé</i>		
Machine de bureau	(2'081.91)	0.00
Site internet	0.00	(10'436.40)
<i>Charges et produits financiers</i>		
Charges financières	(437.95)	(562.45)
Produits financiers	44.09	242.43
Total des charges et produits financiers	(393.86)	(320.02)
<i>Charges et produits exceptionnels, uniques ou hors période</i>		
Produits exceptionnels	1'891.50	1'462.00
Allocation à la réserve Formation continue	0.00	(18'000)
Total des charges et produits exceptionnels, uniques ou hors période	1'891.50	(16'538.00)
Résultat avant impôts directs	(674.32)	3'064.72
<i>Impôts directs</i>		
Impôts de l'exercice en cours	(1'463.00)	(1'562.95)
Impôts des exercices antérieurs	(46.00)	(175.40)

Comptes de résultat comparés des exercices	01.01.- 31.12.2025 CHF	01.01.- 31.12.2024 CHF
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(2'183.32)</b>	<b>1'326.37</b>



# Association Romande des logopédistes diplômé·e·s

Photos: Charles de Luvio,  
Imleedh Ali, Resul  
Mentes, Pavel Avakumov,  
Daniel Sessler, Isaac  
Quesada, Sasha  
Freemind, Tati Y Adri,  
Pawel Czerwinski

©ARLD 2026

Place de la Riponne 5, 1005 Lausanne | +41 77 512 53 07 | <https://arld.ch>